

(Hyper)mobilité et littérature migrante
en Belgique postcoloniale
L'exemple d'*Un fou noir au pays des Blancs* de Pie Tshibanda

Buata Malela
Historien des littératures francophones
Université Libre de Bruxelles



Synergies Pays Riverains de la Baltique
n°4 - 2007 pp. 81-92

Le voyage commence là où s'arrêtent nos certitudes. Voyager, c'est réapprendre à douter, à penser, à contester. En abolissant les frontières de l'inconnu, voyager c'est oser défier la banalité du quotidien, le confort rassurant, les habitudes séculaires. Le voyage, c'est le passage de soi à l'autre, le pont d'un monde à l'autre.

(Michel, 2002 : 21)

Résumé : *L'objectif de cette contribution est d'étudier le cas de l'écrivain congolais Pie Tshibanda et son ouvrage Un fou noir au pays des Blancs dont le succès est manifeste en Belgique et ailleurs. En ce livre, on peut déceler le rapport de l'émigré-immigré au pays d'arrivée, ce qui porte notre interrogation sur les modalités d'expression de ce rapport. Les éléments de réponse à cette question s'élaborent à partir de la grille de lecture proposée par le sociologue Abdelmalek Sayad.*

Mots-clés : *études postcoloniales, migration, hybridité, Belgique postcoloniale, littérature francophone.*

Abstract : *The purpose of this paper is to examine the case of Congolese writer Pie Tshibanda and his novel «Un fou noir au pays des blancs» which has seen great success in Belgium and elsewhere. The book recounts the relationship between the "émigré-immigrant" and the country of arrival, the expression of which is the focus of our examination. Sociologist Abdelmalek Sayad's method of analysis provides the basis for our approach.*

Key words : *postcolonial studies, migrancy, hybridity, postcolonial Belgium, francophone literature.*

A travers le cas de l'écrivain originaire du Congo-Kinshasa, Pie Tshibanda et de son ouvrage, *Un fou noir au pays des Blancs*, devenu un phénomène populaire et médiatique en Belgique et ailleurs, nous souhaitons mettre en relation la littérature et le phénomène migratoire - phénomène que nous percevons comme l'une des « conséquences sociales de l'hypermobilité » (Adams, 2001 :

8). Dans l'ouvrage de cet auteur, on peut déceler le rapport de l'émigré-immigré au pays d'arrivée, qui se manifeste à travers le récit du déplacement du narrateur et des *conditions d'existence* qu'implique cette mobilité vers la société de destination. Ainsi, dans le cadre de notre corpus, l'hypermobilité est le processus par lequel l'agent migrant est amené à se déplacer de la société d'origine à la société d'accueil. Ce déplacement provoque des effets positifs et négatifs que la littérature migrante tente d'appréhender. Pourtant, on peut se demander comment cette « littérature migrante » (Aron, 2002 : 372-373) dit ce rapport, effet social de la mobilité, ce lieu de l'*émigré-immigré* que nous essayons d'envisager dans son historicité. À cette fin, nous commencerons par rappeler le contexte historique utile à la compréhension de ce propos, avant d'aborder ensuite l'étude de notre cas paradigmatique, vu à travers ce phénomène migratoire en Belgique depuis le XIX^e siècle jusqu'à l'ère postcoloniale.

I. De la mobilité migratoire au rapport à l'Afrique

I.1. La Belgique et le phénomène migratoire

Vers la deuxième moitié du XIX^e siècle, la Belgique connaissait davantage des phénomènes d'émigration de ses ressortissants vers la France voisine (surtout vers le Nord qui possédait des industries minières et textiles) ou bien vers les États-Unis d'Amérique. Par contre, l'immigration amorcée vers la Belgique provenait, entre autres, des pays limitrophes (France, Allemagne, Pays-Bas et Grand Duché du Luxembourg). Celle-ci n'était, au départ, ni systématique, ni réglementée, ni contrôlée jusqu'à ce qu'une politique d'embauche de mineurs étrangers (polonais, italiens, marocains, algériens et yougoslaves) ne s'amorce avec les encouragements des milieux économiques belges. A partir des années 1930, les autorités politiques instaurent une obligation d'autorisation de travail pour les travailleurs étrangers (majoritairement polonais et italiens) qui n'était attribuée qu'en fonction de la conjoncture du marché de l'emploi dans un souci protectionniste.

Entre 1945 et 1974 effectivement, la Belgique fit appel aux travailleurs étrangers, tout en limitant la présence immigrée en son sein par une politique d'expulsion de personnes. Vers 1945, l'immigration dite d'ordre politique originaire des pays d'Europe centrale l'inquiéta, ce qui l'incita à renforcer le contrôle sur le séjour des étrangers. Mais les ressortissants belges, compte tenu des mauvaises conditions de travail, refusèrent de retourner dans les mines. Or la reconstruction de ce pays nécessitait une production accrue de charbon et demandait toujours plus de main d'œuvre. Par conséquent, le gouvernement belge signa un accord avec son homologue italien en 1946 pour l'engagement massif d'ouvriers italiens. Entre 1958 et 1961, l'immigration s'arrêta avant de reprendre entre 1962 et 1965 avec l'appel aux paysans turcs et marocains ; puis entre 1969 et 1970, aux Tunisiens et aux Algériens. Les autorités étatiques les encourageaient à venir accompagnés de leur famille pour pallier à la chute démographique en Belgique francophone. De plus, cette politique était une réponse à la vague migratoire que connaissaient de façon plus générale quelques pays d'Europe occidentale comme la Belgique, la France, le Royaume-

Uni, l'Allemagne et les Pays-Bas (Rea et Tripier, 2003 : 33). C'est en 1974 que l'immigration fut officiellement arrêtée. Mais le statut de l'étranger a continué d'osciller entre deux tendances en affrontement depuis les années 60. L'une préconisait une « intégration » collective par l'octroi du droit de vote et d'éligibilité aux populations extranésées, et l'autre prônait une intégration individuelle par la naturalisation.

De cette esquisse historique, deux observations se dégagent. Tout d'abord, l'*émigré-immigré* demeure historiquement enfermé dans une définition économique dans la mesure où la politique de l'immigration du corps politique s'est construite sur une demande de main d'œuvre qui visait à satisfaire aux besoins de production. Dans cette perspective, parler d'« immigration subie » ou même prendre cette *doxa* comme grille d'analyse pertinente, à l'instar de ce qui se produit dans l'espace publique et dans le champ politique, conduit vers un chemin sans issue. Ensuite, à la différence de la France, la Belgique n'a pas eu recours à sa colonie, le Congo belge, pour satisfaire à ses besoins de production ; elle s'est uniquement tournée vers des pays méditerranéens (Italie, Espagne, Grèce, Maroc et Turquie). Ceci explique en partie l'absence d'une *diaspora* congolaise relativement importante sur le territoire belge, en plus du cantonnement de la masse des agents dominés au Congo de l'ère coloniale où il s'agissait de former des travailleurs manuels dans les langues locales. La différence majeure avec les colonies françaises tenait dans la possibilité, certes réduite, pour les Aofiens dotés du Certificat d'Aptitude Professionnel de préparer le brevet de capacité coloniale qui équivalait au baccalauréat. Si le baccalauréat était obtenu avec succès, les lauréats pouvaient solliciter une bourse d'études pour se rendre en France métropolitaine. En revanche, dans le Congo belge, l'ascension intellectuelle se limitait au « petit séminaire », la Métropole belge restant fermée aux Congolais, sauf exception notamment le cas de Paul Panda Farnana. L'espace des possibles scolaires se réduisait à l'environnement congolais pour accéder à la culture légitime. Dans cette configuration, le traitement des productions littéraires d'un *émigré-immigré* africain en Belgique contemporaine devrait prendre en considération non seulement l'histoire esquissée précédemment, mais aussi celle des *fondements* du rapport de la Belgique à l'Afrique (Coll, 1997 ; Morelli, 1992 ; Ndaywel, 1998).

1.2. Fondements du rapport de la Belgique à l'Afrique

Ce rapport a toujours été façonné par la perception d'une certaine image de l'Autre (ici l'Africain) qui passe par sa dévaluation. Cette situation procède, pour la période la plus récente du XIX^e siècle, de l'exhibition notamment des Mélando-africains aux côtés d'animaux. La constitution des zoos humains au milieu du XIX^e siècle marque les premiers contacts massifs entre l'Afrique et l'Europe (Bancel, Blanchard, Boëtsch, Deroo et Lemaire, 2002 : 5-18), bien qu'il s'agisse d'un Autre importé et exhibé par les tenants de la supériorité européenne et de l'inégalité des races dans la lignée de Gobineau, la démarche consistant à établir une proximité relationnelle et spatio-temporelle entre l'homme et l'animal. Dès lors, ce sont ces multiples zoos humains qui vont contribuer à former un imaginaire différentialiste avant même la colonisation du territoire africain, en devenant le lieu d'accélération du passage d'un racisme

« scientifique » (hiérarchie des races) à un racisme populaire – vulgarisation du registre de l'infériorisation raciale dans les zoos notamment.

Deux types d'espace spécifique ont servi à cette entreprise de diffusion populaire : les cirques en Amérique et les jardins zoologiques en Europe. La monstration d'hommes en compagnie d'animaux a lieu partout dans ces jardins ou dans les expositions qui mettent en évidence la frontière entre *celui qui voit* et *celui qui est vu*. Cela, par exemple, dans l'exposition d'Anvers en 1885, puis de Tervuren en 1897 et de 1958 : exposition de Congolais, reconstruction de villages africains, etc. (Jacquemin, 2002 : 253-258). De la sorte, était facilitée une lecture qui montrait la progression de l'humanité vue comme un passage de la sauvagerie à la civilisation. Le sauvage sera ensuite valorisé par l'intermédiaire de la danse, de la musique et du jeu (sport). Avec l'avancement de la colonisation, le colonisateur extrait le colonisé de la barbarie (pour ne pas nier les principes de l'œuvre coloniale) en en faisant un sujet des empires coloniaux, un indigène avec plusieurs strates dont le plus haut est « l'évolué » (Ndaywel è Nziem, 1998 : 451-464).

Le confinement du Congolais en Afrique par le colonialisme n'a pas permis les proximités relationnelles entre Belges et Congolais en dehors du cadre colonial, relations qui auraient permis une déconstruction des structures de perception et d'appréciation à l'œuvre dans la formation des stéréotypes et préjugés sur les peuples d'Afrique. De plus, l'absence d'une immigration importante de Congolais en Belgique postcoloniale n'a pas généré non plus une présence massive de Belgo-congolais à l'instar des Belgo-méditerranéens (Italiens, Maghrébins, etc.) ni d'ailleurs un champ intellectuel afro-bruxellois avec ses enjeux et problématiques propres. Ceci a pour corollaire une carence d'écrivains cosmopolites issus de la mobilité congolaise vers la Belgique contemporaine. En revanche, les écrivains africains francophones ne proviennent que de l'immigration récente et ont déjà un statut d'écrivain doté d'un capital symbolique qu'ils tentent de revaloriser dans la société d'arrivée, société dont ils ont longtemps été absents.

C'est dans cette configuration historique - enfermement dans une définition économique et déconstruction d'une image stéréotypée - que nous pouvons appréhender la pratique littéraire de Pie Tshibanda en Belgique du fait de sa mobilité du Nord vers le Sud, une mobilité qui s'explique également par l'histoire de l'occupation belge du Congo, occupation dont on peut dire qu'elle a contribué à structurer les mentalités d'un certain nombre d'intellectuel congolais, comme Pie Tshibanda.

II. Hypermobilité et situation de *l'émigré-immigré*

II.1. « Un fou noir au pays des Blancs »

Né en 1951 dans le territoire de Kolwezi au sud de l'actuel Congo-Kinshasa, Pie Tshibanda fait partie des intellectuels congolais de sa génération comme Charles Djungu Simba, qui sont passés par l'enseignement d'inspiration belge. Tshibanda fait ses études secondaires chez les pères de Scheut avant de se

lancer dans des études de psychologie à l'Université de Kisangani. Son diplôme obtenu, il enseigne dans des écoles du Katanga. Entre 1987 et 1995, il exerce en tant que psychologue d'entreprise à la Gécamines (l'ancienne Union minière). Menant en parallèle une carrière d'écrivain reconnu, Pie Tshibanda fait partie, avec Zamenga Batukezanga, des écrivains les plus lus en RDC. Ses ouvrages sont publiés dans des structures éditoriales locales¹ dont les éditions Saint Paul. Vers 1995, menacé dans son intégrité physique, il doit quitter le Congo. Il arrive en Belgique et, après de nombreuses difficultés administratives, finit par y obtenir le statut de réfugié politique. À quarante-quatre ans, contraint de repasser son diplôme de psychologie à l'Université Catholique de Louvain (UCL), il l'obtient en 1999. Devenu animateur dans des écoles belges, l'écrivain congolais parvient à faire publier un ouvrage autobiographique, *Un fou noir au pays des Blancs* qui, par la suite, est transformé en un spectacle devenu très populaire². C'est cette production littéraire qui servira à notre réflexion.

Mais avant, l'on est d'abord amené à constater que la mobilité de Tshibanda du Congo vers la Belgique le figure davantage comme un émigré-immigré issu de la classe moyenne de son pays (cadre d'entreprise). De plus, il est diplômé d'un établissement supérieur, originaire d'une grande ville. Ainsi, il diffère relativement de l'autre figure d'émigré-immigré non qualifié provenant de régions rurales (Rea et Tripier, 2003 : 33-48). Toutefois les deux figures ont en commun de provenir de régions précarisées. C'est le cas de Tshibanda qui mettra en scène ces caractéristiques propres à l'immigré-émigré dans son œuvre romanesque.

En effet, la production de Pie Tshibanda se divise en deux grandes parties, elles-mêmes subdivisées en dix chapitres au total. La première partie fait le récit de Masikini de son arrivée en Belgique puis de son déménagement dans un village en région wallonne³. La seconde traite des effets de cette installation sur la vie de Masikini dans ce pays, c'est-à-dire des effets négatifs de l'hypermobilité.

En provenance d'Afrique centrale, Masikini doit se soumettre aux contrôles de papiers dans une atmosphère tendue. Avec cette épreuve, il prend conscience, pour la première fois, de la couleur de sa peau. Arrivé en tant qu'exilé, les déboires administratifs ne font que débiter. Elles se prolongent longuement pour Masikini qui doit parallèlement surmonter des écueils matériels et relationnels - la solitude, le chômage... Par ailleurs, il fait une série de rencontres qui lui redonnent espoir, rencontres à travers lesquelles ses réflexions sur la situation des Africains en Belgique se construisent. Il finira par s'insérer dans la société belge en espérant y devenir utile.

II.2. Trois états de l'émigré-immigré

Dans ce roman autobiographique, Tshibanda évoque la situation de Masikini, symbole de la mobilité africaine en Europe dont les aspects négatifs sont le sentiment d'extranéité et la génération de l'hybridité culturelle. On apprend d'abord qu'en arrivant en Europe, l'Africain est perçu à travers le prisme de sa couleur qui se réfère à un ensemble d'idées enracinées dans les structures mentales collectives depuis l'histoire coloniale et des migrations. Cet ensemble

confère à l'Africain une figure d'étranger hostile - ce qui, en l'occurrence, se manifeste dans l'antagonisme avec les services administratifs du pays d'arrivée. Ce sujet est abordé directement dès l'entame du récit : une dame africaine, habituée à l'Europe, met en garde Masikini contre les erreurs à ne pas y commettre : "Tu devras t'habituer aux tracasseries administratives. En Europe, tu n'as pas droit à l'erreur. Dans le métro, en train, n'égare jamais ton titre de transport. N'oublie jamais d'acheter ton billet... Un Noir n'oublie pas, il ne se trompe pas, il n'égare pas... Il triche !" (Tshibanda, 1999 : 9-10).

Considéré comme une minorité ethnique, voire une colonie intérieure (Rea, Tripiet, 2003 : 78), sa présence sur le territoire belge apparaît comme une faute originelle, c'est-à-dire d'être là, d'être immigré. Par conséquent, il doit essayer de se faire oublier en tant qu'immigré, et ce en adoptant une attitude exemplaire (Sayad, 1999 : 401). « Dès lors qu'il commet une infraction, l'immigré déroge à une des règles les plus essentielles de son statut, celle de l'irréprochabilité, constituant la contrepartie de l'hospitalité » (Rea et Tripiet, 2003 : 78).

On peut également mesurer le caractère négatif de la figuration du Noir dans le récit que fait Masikini des difficultés avec les services administratifs. Et ce, par exemple, au moment de sa première visite à la mairie pour se faire enregistrer. Il doit faire face à une attitude vexatoire de la part des agents administratifs. Dès lors, le « concierge conseilla à Masikini d'aller voir dans une autre commune, celle-ci étant réputée pour ses attitudes discriminatoires. Il n'y avait pas besoin d'aller en Afrique du Sud pour voir l'apartheid » (Tshibanda, 1999 : 10-11). Ou bien encore au Commissariat général aux Réfugiés et Apatrides (CGRA), Masikini doit expliquer les raisons qui l'ont fait venir dans le royaume belge. Les choses se déroulent toujours dans un manque total d'humanité pour lui qui se voit obligé d'abrégé son récit pour aller directement à ce qui l'intéresse : « Abrège, tu donnes des détails inutiles... je veux des dates précises, le nom de l'avenue... les témoins... arrête... c'est trop... tu vois bien que j'ai déjà rempli une page... » (Tshibanda, 1999 : 11). Quelques temps plus tard, pris de découragement, il décide de téléphoner au CGRA pour faire traiter son dossier en urgence afin d'être fixé rapidement sur son sort, et abrégé ainsi le temps de l'incertitude. Mais on lui fait savoir que cette procédure accélérée risquerait de le voir faire l'objet de mesures d'éloignement (Tshibanda, 1999 : 48).

Après avoir obtenu ses papiers, Masikini tente un regroupement familial, mais il se heurte aux mêmes tracasseries administratives. Il appelle l'Office des Étrangers pour se renseigner, mais les fonctionnaires de cette institution s'en moquent (Tshibanda, 1999 : 99-100). Outre cette réalité administrative axée sur l'idée de refus du candidat, il y a aussi les relations avec les particuliers. Par exemple, lorsque Masikini se promène avec l'un de ses amis somaliens dans la ville, c'est à ce moment que : « Dans la rue, deux cyclistes qui les dépassaient ralentirent l'allure, l'un d'eux cria dans leur direction : « Fainéants » ! Le Somalien s'énerma en même temps qu'il s'étonnait de l'attitude impassible de Masikini » (Tshibanda, 1999 : 44).

A cette réalité discriminatoire tant sur le plan administratif, que sur le plan relationnel, s'ajoute le sentiment de solitude et de déracinement qui, à propos de Masikini, demeure relativement dramatiques. Pour exciper d'un exemple,

après avoir obtenu un logement dans un petit village, la solitude et l'isolement dans cette localité l'angoissent. Il s'agit en fait d'un sentiment d'anonymat : « on aurait dit qu'il avait perdu jusqu'à son nom propre. Désormais on le désignerait par un nom commun ! On dirait à son passage : « T'as vu le Black qui passe ? » ... « le nègre » ... « l'étranger » ! En le croisant, une vieille dame tiendrait fermement son sac à main. Une jeune fille le saluerait surtout pour conjurer le mauvais sort » (Tshibanda, 1999 : 57). Cette angoisse constitue le lot de tout Africain exilé en Europe à l'instar de cet anonyme dont parle Masikini (qui l'a rencontré en marchant). Ce dernier lui permet d'adopter une attitude décentrée par rapport à sa propre situation en lui donnant une portée plus générale : « Ils sont légion, en effet, les étrangers qui vivent en Europe sans réel contact avec leurs hôtes. Ils sont dans des ghettos, sans aucune possibilité d'intégration. [...] Pour noyer les soucis, certains trouveront un exutoire dans la bière pendant que d'autres sombreront dans la dépression » (Tshibanda, 1999 : 82).

Ceci arrivera également à une jeune femme africaine, José, dont Masikini fait la connaissance au début du récit. José a une certaine inclination pour un jeune Algérien qui pourtant ne lui porte aucun intérêt. Elle espère désespérément débiter une relation mais ne souffre pas ce rejet. Elle se confie à Masikini qui l'aide à regarder la réalité en face, elle qui souffrait sans le dire (Tshibanda, 1999 : 17-18). Un autre exemple provient d'un épisode où un Angolais, après que sa copine l'ait quitté et que le statut de réfugié lui ait été refusé, entre en dépression et s'enferme dans son appartement en prétextant qu'il risque de se faire assassiner. Pour le raisonner, les autorités municipales font appel à Masikini (Tshibanda, 1999 : 90-93).

Si ce même Masikini connaît des difficultés, il bénéficie aussi de la bienveillance de Belges ou d'autres qui lui viennent en aide et lui redonnent de l'espoir. Par exemple, la dame qui le conseille à l'aéroport, des personnages tels que Michel de la Ligue des Droits de l'homme, Nishta une jeune femme pakistanaise, Stéphanie et quelques personnes de son village, le curé du village, etc. Ce personnel littéraire nuance alors les aspects négatifs de la mobilité et de la migration en montrant les dimensions positives à l'esprit de Pie Tshibanda. Le tableau ci-après résume les effets négatifs et positifs de l'(hyper)mobilité comme Tshibanda les perçoit.

	Négatif	Positif
Effets de l'(hyper)mobilité Afrique => Europe	Difficultés administratives	Bienveillance (particuliers + institutionnel : Ligue des droits de l'homme, le curé...)
	Xénophobie	
	Solitude et déracinement	

L'on peut constater que, d'après Pie Tshibanda, l'Africain qui fait le déplacement de son continent d'origine vers l'Europe doit faire face à une administration hostile, à un certain rejet d'une partie de la population, visible à travers les intentions xénophobes, au déracinement et à l'angoisse de la solitude aux conséquences diverses. D'ailleurs, le titre « Un fou noir au pays des Blancs » résume bien ce constat (Kadima-Nzuji, 2004 : 219-230). L'intitulé de ce roman

met l'accent sur la pathologie (folie) dont souffrirait le « Noir » au contact de l'Europe : déconsidération généralisée qui le conduit à devenir étranger à lui-même au pays des Blancs. Mais si l'Europe peut rendre fou l'étranger, cette folie peut être surmontée grâce à la disponibilité de l'*émigré-immigrant* – l'ouverture à toutes nouvelles rencontres, le refus de la ghettoïsation, la prise d'initiative. Ce constat nous permet de mettre en évidence ces éléments qui, selon Pie Tshibanda, caractérisent la relation de l'*émigré-immigrant* africain à l'Europe. Trois états - le rejet, le déracinement et la volonté d'« intégration » dans la société d'accueil - qu'il convient d'aborder dans la suite de ce propos.

II.3 De l'émigré à l'immigré

Pie Tshibanda traite de cette relation en tenant compte de l'origine de l'*immigré*, c'est-à-dire en partant de l'*émigré*. En effet, Masikini provient d'Afrique centrale comme nous le laisse penser le glissement dans le récit d'éléments relatifs à l'histoire de cette partie du continent : l'histoire du Congo à partir de l'ère coloniale (Tshibanda, 1999 : 39), les relations commerciales inégales entre le Nord et le Sud, inégalités qui expliqueraient en partie la misère africaine, etc. ; la référence à une axiologie dite centre africaine : entre autres, la réserve des filles, une certaine solidarité entre les personnes, le respect des aînés, l'éducation moins permissive des enfants, les liens du sang, la religion, etc. ; il compare ce système de valeurs à celui qu'il suppose constitutif de l'Europe : la valorisation de la multiplication des engagements affectifs, l'individualisme, un certain libéralisme dans l'éducation des enfants... L'immigré africain arrive en Europe doté d'une histoire vue à partir d'un point particulier, celui des dominés. C'est ce point de vue que Masikini rappelle sans cesse au *pays d'arrivée* qui, sur cette base, le perçoit et nourrit l'idée de son retour. Par exemple, après avoir obtenu son statut de réfugié, il est appelé par les autorités pour expliquer à la population d'un village les raisons pour lesquelles il faudrait accepter l'édification d'un centre de transit pour demandeurs d'asile.

Cet exemple montre aussi que cet immigré ne demeure pas inactif, puisqu'il n'est pas venu chercher du travail (d'ailleurs, il a le statut de réfugié). Il se rend indispensable à la société belge en prenant des initiatives (aller vers l'Autre) car sa *légitimité* ne peut se fonder sur le *travail*, une sorte de justification de la présence étrangère dans le champ social compte tenu de son histoire : en témoignant dans des écoles sur la question de la migration. Masikini, pris dans ce que Sayad nomme la *réduction de l'immigration* à sa seule dimension économique (Sayad, 1999 : 420-421) - il est traité de fainéant et les autorités administratives lui sont hostiles car elles le considèrent, en quelque sorte, comme faisant partie d'une immigration économique - se retrouve dans une position de *présence non nationale* qu'il tente de rendre effective dans l'esprit des Nationaux. De là, la question suivante que l'on pose avec Sayad qui inspire ce propos : « comment continuer à être présent là où on est absent ? Corrélativement, comment s'accommoder de n'être présent que partiellement et, par suite, d'être, d'une certaine manière, absent (moralement) là où on est présent physiquement ? » (Sayad, 1999 : 420-421). Telle est la contradiction à laquelle est confronté Masikini et par extension Pie Tshibanda en tant qu'écrivain dans le monde des lettres postcoloniales. À cette première contradiction vient

s'ajouter une autre : "Contradiction encore entre l'ordre communautaire de la société d'origine, d'une part, et, d'autre part, l'ordre plutôt « individualiste » qu'on découvre, qu'on subit et qu'on apprend dans l'immigration" (*Idem* : 421). Ces contradictions qui constituent effectivement l'univers social de Masikini ou d'autres africains - telle José qui refuse la couleur de son épiderme et s'enferme dans l'illusion de l'amour possible avec un « Blanc » pour oublier sa condition de départ - le contraignent à les redoubler pour faire oublier son extranéité ou, du moins, d'en amoindrir l'aspect afin que s'opère la modification par le passage d'une *immigration* dite *économique* ou *humanitaire* à une *immigration familiale* : en l'occurrence, Masikini veut faire venir sa famille après avoir obtenu son statut et en opérant une certaine « intégration » qui lui permet d'échapper aux effets dissuasifs (réprobation sociale, contraintes administratives, etc.) et au final d'être *présent*.

A travers le récit de Masikini, sans en être un simple reflet, c'est de la position de Pie Tshibanda en tant qu'écrivain postcolonial dont il est également question, c'est-à-dire des propriétés qui caractérisent sa situation d'écrivain émigré de son pays vers une société d'arrivée, propriétés qui l'ont contraint à se positionner socialement, politiquement et littérairement (par le choix d'une autobiographie) en fonction de cette même situation d'immigré. Conscient des contradictions inhérentes à la condition d'*émigré-immigré* qui est doublement absent - absent de la société d'origine et absent de la société d'accueil - Pie Tshibanda tente une solution pour sortir de cette contradiction et de ses conséquences (solitude, déracinement) par l'accès à la *présence* dans la société belge. Cet accès passe par une démarche vers l'Autre, c'est-à-dire vers la société d'arrivée pour atténuer ses craintes, se faire ainsi accepter, c'est-à-dire s'intégrer sans se désintégrer, puisqu'il s'y présente en tant qu'Africain cosmopolite. Ceci signifie qu'il parle désormais à partir d'une perspective minoritaire en fondant sa présence sur le droit à la différence dans l'égalité (Bhabha, 2007 : 16). De la sorte, il permet de faire accepter sa présence, comme une présence basée non pas sur l'apport d'une main d'œuvre productive (travail), mais d'un apport culturel spécifique pouvant enrichir la société d'accueil (l'écrivain de la migration). Pour exciper d'un dernier exemple, Masikini demande au curé de son village d'accueil de lui donner la parole au moment de la messe, afin de se faire connaître auprès des gens du village : "Après la bénédiction, au moment des annonces, Père Luc fit signe à Masikini. Il prit la parole : «Excusez-moi, Mesdames et Messieurs, de prendre ainsi la parole, mais il faut bien que je vous parle. [...] À partir d'aujourd'hui, vous savez que je suis là... j'aimerais compter avec vous dans ce village. Au cas où vous auriez un costume prêt-à-porter que vous destinez aux Africains, je vous demande de bien vouloir m'épargner de le mettre... Mon pays est tellement vaste que je n'aimerais pas porter un costume taillé sur mesure, ce costume fait de préjugés et de clichés. J'aimerais que vous donniez la possibilité de vous montrer ma personnalité plutôt que de me laisser ployer sous le poids d'une personnalité collective. Tout à l'heure, vous avez parlé de l'Étranger, eh bien je suis là ! Y a-t-il un peu de place à votre table pour moi ? Trouverai-je à votre table un peu d'espace et d'amitié ?..." (Tshibanda, 1999 : 61-62).

Dès lors, avec son ouvrage, Pie Tshibanda essaie de mettre à mal une certaine relation entre l'*émigré-immigré* et la société d'arrivée nécessairement liée à une dimension productive, au profit de la promotion d'une dimension culturelle (en

l'occurrence postcoloniale) dont il a fallu critiquer *euphémiquement* les idées sur les Mélando-africains. Ainsi, l'écrivain migrant devient l'emblème de l'ouverture relative du pré carré de la culture nationale (Smith, 2006 : 365). De plus, à travers sa production littéraire, apparaissent des conséquences qu'il perçoit comme étant positives et négatives de l'hypermobilité liée au phénomène migratoire. Ce sont elles qui lui permettent de donner à voir la complexité des rapports des écrivains de la postcolonie à leur situation dans les anciennes Métropoles. Une situation qui, on le voit, s'inscrit dans « l'histoire des noces tumultueuses entre le Congo et son ancienne métropole » (Bisanswa, 2003 : 395).

Finale : littérature, migrance et (hyper)mobilité

L'étude du cas de Pie Tshibanda gagnerait davantage en intelligibilité s'il était rapproché de celui plus général d'agents littéraires issus des mouvements migratoires passés et actuels. Pour se limiter à l'*exemple français*, la genèse sociale et économique de ce phénomène demeure fondamentalement, comme le rappelle Abdelmalek Sayad pour l'immigration algérienne (Sayad, 1999), le produit direct d'une colonisation brutale et totale (des hommes, de la terre, des biens, etc.) qui a ruiné les fondements de l'économie traditionnelle et désintégré ceux de l'organisation sociale. Les conséquences en sont multiples : émigration-immigration dans la durée et dans l'espace (dont le début s'effectue avec les travailleurs coloniaux), ce qui explique la présence de cet *Autre* hier comme aujourd'hui. Les migrations internationales actuelles reproduisent ainsi de façon spécifique l'histoire commencée par les migrations internes (effectués dans les limites des frontières nationales).

Cette dernière analogie n'est possible que si l'on prend une certaine distance avec ce que Bourdieu appelle « l'esprit d'État » (Bourdieu, 1993) et que Sayad reprend sous la forme de « pensée d'État », « forme de pensée qui reflète, à travers ses propres structures (structures mentales), les structures de l'État, ainsi faites corps » (Sayad, 1999 : 395) - celle qui impose une distinction entre le national et le non-national. L'une des possibilités de procéder consisterait à feindre d'ignorer les frontières nationales et les effets proprement politiques de ces frontières, ce qui permettrait de penser justement l'*émigration de là* et l'*immigration ici*. C'est, me semble-t-il, à l'aune de cette problématique de l'*émigration-immigration* (Sayad, 1999 : 16-21) que l'on peut situer certains discours littéraires de producteurs culturels francophones qui vivent en Europe occidentale.

Pour ce faire, l'étude des agents littéraires issus de l'immigration en Belgique par exemple, a largement été amorcée par de nombreux chercheurs qui ont surtout envisagé la littérature de l'immigration méditerranéenne (Aron, 1995 : 197-205), études à partir desquelles l'on dégagerait les *invariants* qui pourraient les lier aux autres littératures issues notamment de producteurs littéraires africains francophones, comme Pie Tshibanda. De là, l'on serait également amené à montrer la continuité entre eux et les écrivains méditerranéens, malgré la différence des situations de chacun de ces groupes.

Dans une sorte « d'oblique continuation » (Glissant, 1994 : 30), nous avons essayé de porter l'attention sur la relation que ces agents entretiennent avec la société d'accueil en nous bornant au cas de Pie Tshibanda. On l'a vu, le caractère

autobiographique prédomine dans son récit et confère au texte ce statut ambigu dont parlait Paul Aron au sujet des textes de l'immigration italienne. On y observe également cette dialectique entre le Je et le Nous, la dualité entre le lieu d'origine et d'arrivée, le questionnement identitaire, etc. Tout cela permet-il de penser qu'il s'agit d'une nouvelle littérature, de cas particuliers, ou bien d'un élargissement de la dimension transnationale et interculturelle comme *stratégie* d'extension du champ des littératures belges francophones ? Une question qui nécessiterait une étude d'ensemble susceptible de dégager les premiers éléments pour une relecture de la pratique littéraire des agents *immigrés* en les réintégrant dans la problématique générale des littératures migrantes en Belgique, immigration que l'on a essayé de penser comme une modalité de l'(hyper)mobilité des agents sociaux et surtout postcoloniaux.

Notes

¹ Parmi ses ouvrages publiés en Afrique, on dénombre des romans : *De Kolwezi à Kasaji* (Saint Paul, 1980), *Je ne suis pas sorcier* (Saint Paul, 1981), *Au clair de la lune* (La Lanterne, 1985), *Landola ou cercueil volant* (Saint Paul, 1986), *Train des malheurs* (Saint Paul, 1990), *Un cauchemar* (Impala, 1992) ; des essais : *Femmes libres, femmes enchaînés* (Saint Paul, 1979), *Psychologie* (Impala, 1987), etc.

² À ce sujet, il existe un DVD documentaire le concernant *Le Commis conteur*, réalisé par Thierry Dory, Dib Guibbels Films, 2004.

³ L'une des trois régions belges avec Bruxelles et la Flandre.

Bibliographie

Adams, J. 2001. « The social consequences of hypermobility », *Royal of society for the Art lecture*, pp.1-10.

Aron, P. 1995. *La Littérature prolétarienne, en Belgique francophone depuis 1900*, Labor, Bruxelles.

Aron, P., Saint-Jacques D. & Viala A. (dir.) 2002. *Le Dictionnaire du littéraire*, P.U.F., Paris.

Aron, P. et Viala A. 2006. *Sociologie de la littérature*, PUF, Paris.

Bancel, N., Blanchard, P., Boëtsch, G., Deroo, E. et Lemaire, S. 2002. « Zoos humains : entre mythe et réalité », dans *Zoos humains. De la vénus hottentote aux reality shows*, La Découverte, Paris, pp. 5-18.

Bhabha, H. K. 2007. *Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*, trad. De l'anglais par François Bouillot, Payot, Paris.

Biron, M. 1994. *La Modernité belge : littérature et société*, Labor/Presses de l'Université de Montréal, Bruxelles/Montréal.

Bisanswa, J. 2003. « Belgique-Congo : des noces tumultueuses », dans Jean-Pierre Bertrand, Michel Biron, Benoît Denis et Rainier Grutman (dir.) avec la collaboration de David Vrydaghs. *Histoire de la littérature belge. 1830-2000*, Fayard, Paris, pp. 431-440.

Bourdieu, P. 1998. *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Seuil, Paris.

Coll. 1997. *La Belgique et ses immigrés. Les politiques manquées*, De Boeck-Université, Bruxelles.

Couloubaritsis, L. 2005. *La Proximité et la question de la souffrance humaine. En quête de nouveaux rapports de l'homme avec soi-même, les autres, les choses et le monde*, Ousia, Bruxelles.

Glissant E., 1994. *Le Sang rivé*, dans *Poèmes complets*, Gallimard, coll. NRF, Paris.

Jacquemin, J.-P. 2002. « Les Congolais dans la Belgique «impériale» », dans *Zoos humains. De la vénus hottentote aux reality shows*, La Découverte, Paris, pp. 253-258.

Kadima-Nzuji, M. 2004. « L'Europe de Pie Tshibanda dans *Un fou noir au pays des Blancs* », dans Susanne Gehrmann et János Riesz (dir.), *Le Blanc du Noir. Représentation de l'Europe et des Européens dans les littératures africaines*, Lit Verlag, Münster, pp. 219-230.

Le commis conteur. 2004, réalisé par Thierry Dory, Dib Guibbels Films.

Michel, F. 2002. *Désirs d'ailleurs*, Histoire et Anthropologie, Strasbourg.

Morelli, A. 2003. « La littérature métissée », dans Jean-Pierre Bertrand, Michel Biron, Benoît Denis et Rainier Grutman (dir.) avec la collaboration de David Vrydaghs. *Histoire de la littérature belge. 1830-2000*, Fayard, Paris, pp. 525-532.

Morelli, A. (dir.) 1992. *Histoires des étrangers et de l'immigration en Belgique, de la préhistoire à nos jours*, EVO/CBAI, Bruxelles.

Ndaywel è Nziem, I. 1998. *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique*, préface de Théophile Obenga et postface de Pierre Salmon, De Boeck/Duculot, Paris/Bruxelles.

Rea, A. et Tripier, M. 2003. *Sociologie de l'immigration*, La Découverte, coll. Repères, Paris.

Sayad, A. 1999. *La Double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, préface de Pierre Bourdieu, Seuil, Paris.

Smith, A. 2006. « Migrations, hybridité et études littéraires postcoloniales », dans Neil Lazarus (sld.), *Penser le postcolonial : une introduction critique*, trad. de l'anglais par Marianne Groulez, Christophe Jaquet et Hélène Quiniou, éditions Amsterdam, Paris, pp. 359-386.

Tshibanda, W. B., P. 1999. *Un fou noir au pays des Blancs*, Bernard Gilson, Bruxelles.